

# Quel avenir pour l'enseignement et l'emploi des francophones ?

**Au pied du mur, Rudy Demotte donne sa vision pour secouer le monde scolaire. Il évoque aussi la régionalisation et le monde difficile du travail lorsqu'on quitte l'école.** PAR PIERRE LESTRANGÉ

## **M... Belgique: Quelles sont les deux réformes les plus urgentes à décider dans les deux années qui viennent?**

**Rudy Demotte :** La première réforme, la plus urgente, doit concerner l'enseignement. C'est l'objet du Pacte pour un enseignement d'excellence. La volonté du gouvernement est de mettre en œuvre rapidement un plan de réforme ambitieux pour les 5 à 10 prochaines années, afin d'améliorer de manière sensible et structurelle la qualité et l'équité de notre enseignement.

Le récent rapport du Groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence met en évidence les difficultés de notre enseignement, dont notamment : le taux très élevé de redoublement de nos élèves : 48% des élèves ont redoublé au moins une fois à l'âge de 15 ans en FWB contre 12% pour la moyenne européenne; le taux d'abandon scolaire plus élevé que la moyenne européenne : 6% des élèves entre 15 et 22 ans quittent l'école en cours de route; le taux d'élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé est également plus élevé que la moyenne européenne et marque encore une croissance de 16% ces dix dernières années.

Le rapport insiste particulièrement sur

le caractère très inégalitaire de notre système éducatif. En termes d'équité, la Fédération Wallonie-Bruxelles se situe en effet très en deçà de la moyenne OCDE. Les résultats sont, chez nous, beaucoup plus fortement liés aux statuts socioéconomiques des élèves que dans les autres pays.

Nous devons changer notre philosophie. Notre système scolaire est caractérisé par un modèle de séparation. On ne cesse de trier nos élèves tout au long du parcours scolaire, convaincus qu'il est plus efficace d'un point de vue pédagogique de rassembler des élèves de niveau scolaire proche dans une même classe. Pourtant la recherche scientifique met en évidence le caractère inefficace de cette logique.

En tant que ministre-président, je ne peux plus accepter une telle situation ! Il est indispensable de prendre des mesures courageuses pour, notamment, réduire drastiquement le redoublement, lutter contre le décrochage, mettre en place un accompagnement individualisé des élèves en difficulté, renforcer les savoirs de base, prolonger le tronc commun, améliorer l'offre d'option dans l'enseignement qualifiant.

Il faut aussi soutenir les enseignants, particulièrement lorsqu'ils entrent dans la carrière, et revoir la formation

initiale des enseignants à laquelle travaille actuellement Jean-Claude Marcourt.

Comme le rappelait récemment Elio Di Rupo, il faut enfin trouver, à travers ce pacte, le juste équilibre entre d'une part la nécessaire autonomie des pouvoirs organisateurs et qui doivent pouvoir s'appuyer sur un environnement légal et administratif souple et efficace, et d'autre part, la responsabilité de ces pouvoirs organisateurs, financés par des moyens publics et qui ont de ce fait une obligation de résultat, une responsabilité à l'égard de la collectivité.

Nous sommes prêts à revoir et à simplifier les dispositions légales afin de rendre une marge d'autonomie plus importante aux pouvoirs organisateurs. Mais il faut aussi que les pouvoirs organisateurs soient responsabilisés sur base d'une contractualisation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ainsi chaque école doit se voir fixer des objectifs précis et concertés en termes de taux de réussite mais aussi en termes de mixité sociale, de taux de redoublement, de taux d'abandon, de taux d'exclusion ou d'orientation vers d'autres types d'enseignement (spécialisé notamment), etc. Ces objectifs doivent bien sûr être modulés en fonction des publics scolarisés dans chaque école, de même que les moyens mis à disposition des écoles pour atteindre ces objectifs.

**Vu les défis démographiques à Bruxelles, l'enseignement francophone peut-il être régionalisé? Une partie des membres de votre parti y est depuis longtemps favorable... C'est un scénario crédible?**

**R. D. :** Le problème géographique reste en effet particulièrement délicat sur Bruxelles. Je voudrais toutefois rappeler que sous la législature précédente, mon gouvernement a adopté deux plans successifs de création de places, en 2010 et en 2013, afin de répondre au boom démographique qui frappait alors particulièrement l'enseignement fondamental. Les mesures exceptionnelles que nous avons prises à ce moment-là ont répondu

aux besoins et aucun enfant n'a été laissé pour compte, ni à Bruxelles, ni en Wallonie.

Or, je voudrais insister sur le fait que ces décisions de 2010 et 2013 ont été adoptées en parfaite concertation avec les Autorités régionales, wallonne et bruxelloise.

C'est comme ça que j'envisage le rôle de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui doit, je l'ai toujours dit, travailler au service du développement régional et en parfaite concertation avec les gouvernements régionaux.

Il faut aujourd'hui poursuivre dans cette voie. Le boom démographique qui frappait il y a cinq ans l'enseignement fondamental crée aujourd'hui déjà des tensions dans le secondaire, particulièrement sur Bruxelles. Il faut donc poursuivre cette collaboration entre la Fédération et les Régions pour répondre le plus efficacement possible aux besoins.

Par ailleurs, si Bruxelles a des spécificités évidentes, de nombreuses questions ou problèmes rencontrés à Bruxelles en matière d'enseignement sont caractéristiques des grands centres urbains et concernent tout autant Liège, Charleroi ou d'autres villes wallonnes.

Un exemple, l'accueil des deman-

deurs d'asile. Il ne s'agit pas d'une problématique spécifiquement bruxelloise ou wallonne. Les mesures que nous prenons aujourd'hui pour prendre en charge ces personnes, tant les enfants via la création des dispositifs de scolarisation (DASPA), que les adultes via l'enseignement de promotion sociale, sont évidemment transversales aux Régions. La Fédération Wallonie-Bruxelles est dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, un formidable outil pour assurer un pilotage global et transversal aux territoires régionaux.

**Quels apprentissages ou études conseillez-vous aux jeunes francophones pour qu'ils aient un job en 2020 et qu'ils participent au redressement de l'espace francophone?**

**R. D. :** Les chiffres sont clairs, un diplôme de l'enseignement supérieur, particulièrement au niveau universitaire, reste un atout sur le marché du travail. Mais de nombreuses filières qualifiantes sont également extrêmement porteuses d'emploi, que ce soit au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel ou de l'enseignement supérieur, notamment en haute école.

On manque ainsi par exemple incontestablement de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs industriels actuellement en Wallonie.

J'appelle donc les jeunes et leurs parents, mais aussi les enseignants, à ne pas avoir peur des filières dites qualifiantes et ne plus les percevoir comme des filières d'échec et de relégation mais plutôt comme une voie menant à l'emploi.

Nous devons de notre côté continuer à travailler au redressement de ces filières. Ce sera aussi un objectif du Pacte, en commençant, je l'espère, par revoir l'offre d'options et arrêter d'organiser des options qui ne mènent pas à l'emploi. Nous avons commencé ce travail, à mon initiative, sous l'ancienne législature avec les Bassins Enseignement, Formation, Emploi. Il faut poursuivre, accélérer et amplifier notre action dans cette voie. ■